

4X4 KING

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

En formation, au capital de 100 euros

Siège social: 190 rue Topaze, 13510, Éguilles

RCS en cours

Procès-Verbal de décisions unilatérales de l'actionnaire unique en SASU

Le 16/04/2024, est présent au siège de la société, le soussigné: Mr Ryad ZAFFOUR, né le 23/08/1976 à Bolighine (Algérie), de nationalité Algérienne, demeurant au 25 Cours Voltaire, Aubagne, Bouches-du-Rhône, France, 13400 a décidé la nomination du dirigeant comme suit:

RÉSOLUTION N°1

Nomination aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée:

Mr Ryad ZAFFOUR, né le 23/08/1976 à Bolighine (Algérie), de nationalité Algérienne, demeurant au 25 Cours Voltaire, Aubagne, Bouches-du-Rhône, France, 13400

celui-ci présent, déclare accepter lesdites fonctions.

RÉSOLUTION N°2

La rémunération de la présidence sera fixée ultérieurement.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en autant d'exemplaires originaux qu'il est nécessaire pour le dépôt d'un original au siège social et l'exécution des diverses formalités de publicité légale, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Je soussigné Mr Ryad ZAFFOUR, né le 23/08/1976 à Bolighine (Algérie), de nationalité Algérienne, demeurant au 25 Cours Voltaire, Aubagne, Bouches-du-Rhône, France, 13400, certifie ce Procès-Verbal d'Assemblée Générale conforme à l'original.

Fait à: Éguilles

Le: 16/04/2024

Signatures de l'associé unique:

